

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



SENAT

CABINET DU PRESIDENT

**ALLOCUTION DU PRESIDENT A L'OCCASION
DE LA CLÔTURE DE LA SESSION ORDINAIRE
DE MARS 2013**

*Kinshasa
Palais du peuple
15 juin 2013*

**Honorables Membres du Sénat,
Honorables Sénateurs**

La session qui s'achève à ce jour a été ouverte le vendredi 15 mars 2013. Nous la clôturons, conformément aux dispositions des articles 115 de la Constitution et 74 de notre Règlement intérieur.

Au nom de tous les Sénateurs, je remercie nos invités, en leurs grades et qualités et plus particulièrement nos collègues de l'Assemblée nationale de leur présence.

Le calendrier de cette session n'était pas une sinécure. En sus des arriérés législatifs et du contrôle parlementaire, plusieurs matières ont été inscrites au rôle de celle-ci. Mais, la plupart d'entre elles ont été abordées et votées. Ainsi, me permettrai-je de féliciter les Sénateurs pour les efforts consentis et pour le travail abattu.

Au plan législatif, 29 projets de lois ont été votés et adoptés. Sans les énumérer tous, je cite, à titre exemplatif :

- 13 projets de lois autorisant l'adhésion de la République démocratique du Congo à diverses conventions internationales, notamment, sur l'aviation civile internationale ;**
- 13 projets de lois ratifiant des ordonnances lois, notamment, sur la nomenclature des droits, taxes et redevances des provinces et des entités territoriales décentralisées ainsi que leurs modalités de perception, sur la réforme des procédures fiscales, sur les bénéfices et profits, sur la réglementation du petit commerce, sur les impôts cédulaires sur les revenus, sur les droits, taxes et redevance du pouvoir central et sur d'autres matières à caractère fiscal ;**
- Le projet de loi organique portant organisation et fonctionnement du Conseil économique et social ;**
- Le projet de loi portant régime des zones économiques spéciales ;**
- Le projet de loi portant principes fondamentaux relatifs à l'enseignement national.**

Au chapitre du contrôle parlementaire, le Sénat a exercé ses prérogatives constitutionnelles à travers trois questions orales, une question écrite, deux questions d'actualité et trois commissions d'enquête.

La première question orale avec débat a été adressée au Ministère de l'aménagement du territoire, urbanisme, habitat, infrastructure, travaux publics et reconstruction, par le Sénateur Michel BONGONGO IKOLI, sur le contrôle du Fonds National d'Entretien Routier, en sigle FONER.

La deuxième question orale avec débat a été posée par le Sénateur Raymond RAMAZANI BAYA, au Ministre de l'Intérieur, sécurité, décentralisation et affaires coutumières et au Ministre du Plan et suivi de la mise en œuvre de la révolution de la modernité, sur l'élaboration des cartes d'identité pour citoyens et sur l'organisation du recensement scientifique.

La troisième question orale avec débat a été adressée par la Sénatrice Bijou GOYA KITENGE au Ministre de l'Economie et commerce sur la surenchère des prix des produits de première nécessité.

La question écrite a été adressé par le Sénateur Florentin MOKONDA BONZA au Ministre du Plan et suivi de la mise en œuvre de la révolution de la modernité, relativement à l'Accord pour la promotion et la protection mutuelle des investissements signé à New Delhi, entre le Gouvernement de l'Inde et celui de la République démocratique du Congo.

La première question d'actualité a été adressée par le Sénateur CHIRIBAGULA BULULI au Ministre de l'Intérieur sécurité, décentralisation et affaires coutumières, sur les événements malheureux survenus à Bukavu les jeudi 23 et vendredi 24 mai 2013.

La deuxième question d'actualité est celle du Sénateur Patrice-Aimé SESANGA DJA KASIW, adressé au Vice-Premier Ministre, Ministre de la Défense national et anciens combattants et au Ministre de l'Intérieur sécurité, décentralisation et affaires coutumières, sur la situation sécuritaire à Maswika, territoire de Lwiza, au Kasai-Occidental.

La Commission d'enquête sur la gestion de Régie des Voies Aériennes « RVA » a présenté et fait adopter son rapport et ses recommandations.

La Commission d'enquête sur la pollution causée par l'exploitation pétrolière à Moanda, dans la Province du Bas-Congo, est à pied d'œuvre. Ses termes de référence ont été adoptés.

La Commission d'enquête sur les exonérations par la Direction Générale des Douanes et Accises a été constituée.

Honorables Sénateurs et chers collègues,

La diplomatie parlementaire n'est pas demeurée en reste.

Plusieurs audiences ont été accordées, soit par moi-même, soit par les Membres du Bureau à des personnalités du monde politique, diplomatique, économique, social et culturel.

Sur invitation du Sénat de République rwandaise, j'ai, du 6 au 8 mai 2013, conduit les membres de la Commission des Relations Extérieures de notre chambre, en visite d'amitié à Kigali.

La mission, sous financement de l'AWEPA, était organisé en appui des efforts des gouvernements de deux pays de rétablir la paix et d'impulser le développement dans la Sous-Région.

Honorables Sénateurs et chers collègues,

Après ce dur labeur, les vacances parlementaires nous convient notamment au repos et à la reconstitution des ressources pour la session de septembre.

Mais ne perdons pas de vue notre obligation d'établir nos rapports de vacances parlementaires sur les questions rencontrées dans nos circonscriptions électorales respectives et d'en rendre compte au Sénat au retour des vacances.

Je vous souhaite de bonnes vacances parlementaires dans la joie de nous revoir en septembre.

Je déclare close la session ordinaire de mars 2013.

Je vous remercie.